

Communiqué de presse
30 août 2019

Yves Le Trionnaire, nouveau Directeur régional de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Yves Le Trionnaire rejoint l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie en tant que Directeur régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il aura pour mission d'accélérer et d'amplifier la Transition énergétique et écologique au cœur de l'action de l'ADEME.

Précédemment chef du service énergie et logement de la DREAL PACA, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, Yves Le Trionnaire est diplômé de l'Ecole Nationale des Travaux Publics et de l'Etat. Il a effectué l'intégralité de son parcours dans le secteur de l'environnement.

En 2011, il rejoint la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est nommé Chef du service énergie et logement en 2014 où il a notamment défini et mis en œuvre une politique régionale durable de l'énergie et de la transition énergétique.

Yves Le Trionnaire mettra à disposition son expertise et ses compétences au service des projets de l'ADEME pour contribuer à accélérer les transitions énergétiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.


« Convaincu qu'il faut réduire nos consommations d'énergies et de ressources en accélérant l'essor des énergies renouvelables et technologies associées, en développant de nouveaux modèles économiques, je suis heureux d'intégrer une agence qui place au cœur de son action la Transition énergétique et écologique », confie Yves Le Trionnaire.

L'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur comprend environ une vingtaine de collaborateurs. Pour répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins des différents acteurs régionaux, la Direction régionale déploie des actions autour de trois axes transversaux :

- . Transition énergétique : efficacité énergétique des bâtiments, rénovation énergétique, énergies nouvelles et renouvelables et de récupération ;
- . Économie circulaire et déchets : écoconception, consommation durable, analyse de cycle de vie, prévention et gestion des déchets, méthanisation ;
- . Villes et territoires durables : approche intégrée des territoires, plan climat, urbanisme, sites pollués.

paca.ademe.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants: la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.** ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)